

Faire des futurs enseignants des chercheurs en éducation dans un contexte de responsabilisation : implications d'une réforme ambitieuse

Communication orale
(Liège, 9 juillet 2025)

Plan

1. Politiques post millénaires de professionnalisation et responsabilisation en FW-B
2. *Accountability policies* en FW-B vs ailleurs
3. Formation initiale
 - 3.1 Couplage recherche-réflexivité
 - 3.2 Implémentation du couplage recherche-réflexivité au sein du consortium GoProf!
4. Conclusion

1.1 Politiques post millénaires de professionnalisation des enseignants en FW-B

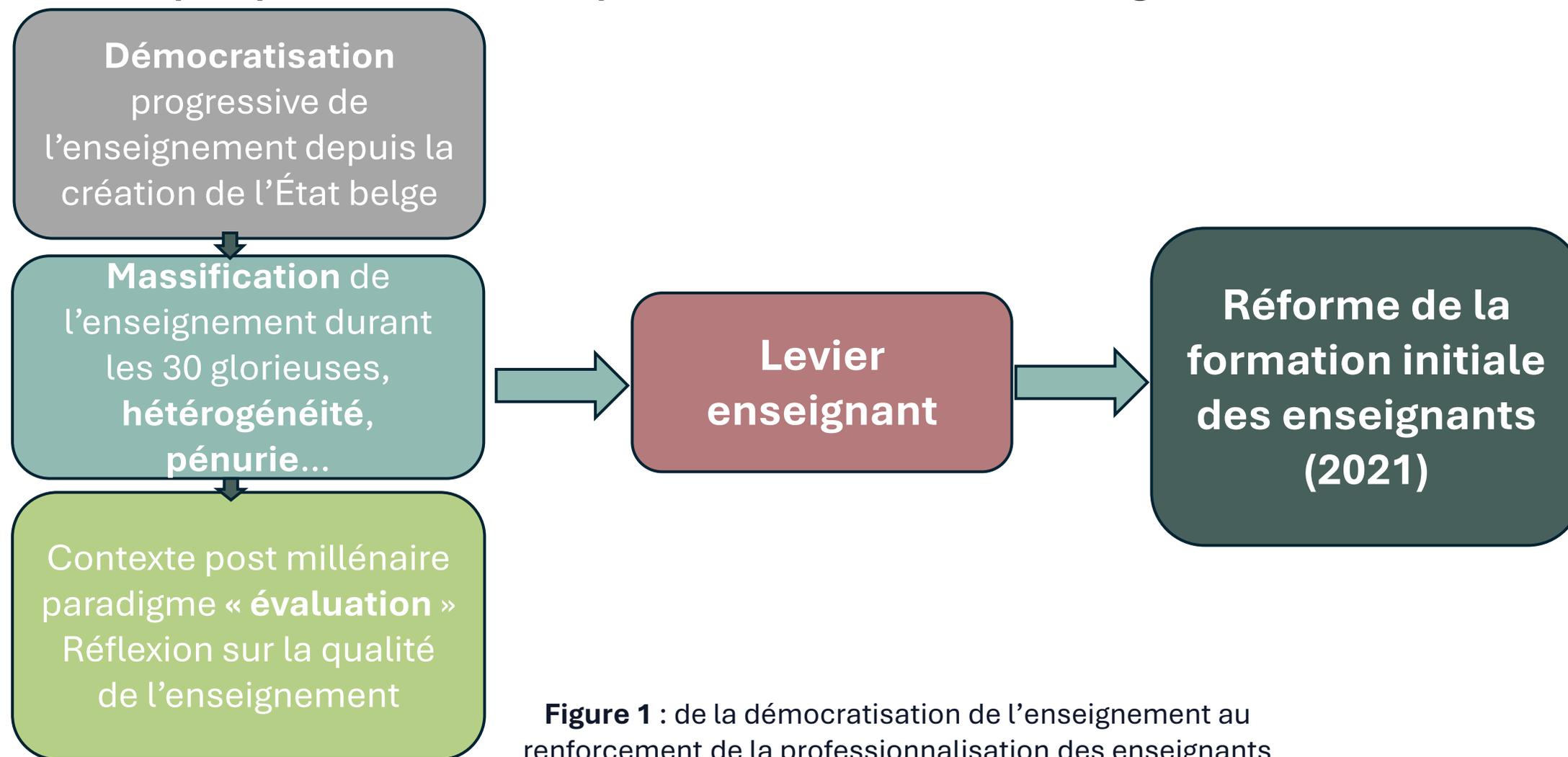
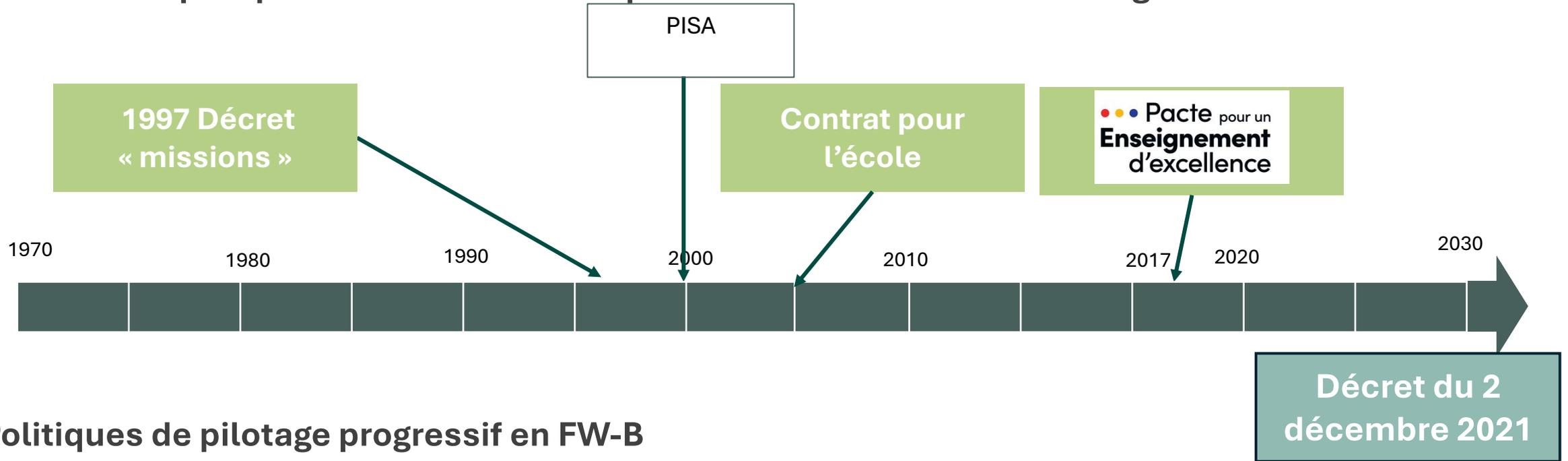


Figure 1 : de la démocratisation de l'enseignement au renforcement de la professionnalisation des enseignants

1.2 Politiques post millénaires de responsabilisation du travail enseignant en FW-B



Politiques de pilotage progressif en FW-B

- **1997 « missions »** définissant les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire
- **2000 PISA** « *effect* » (Grek, 2009) défis à relever par le système éducatif
- **2005 Contrat pour l'école** : tentative de contractualisation, peu de suivi
- **2017 Pacte pour un Enseignement d'excellence** : réforme systémique et contractualisation

1.2 Politiques post millénaires de de responsabilisation du travail enseignant en FW-B

Tendance générale post millénaire de régulation des politiques éducatives (Maroy et Voisin, 2013 ; Renard, 2024)

- **En FW-B l'implémentation du Pacte pour un Enseignement d'excellence, (Pacte) installe le travail enseignant dans une nouvelle gouvernance**

« mobiliser les auteurs de l'éducation dans un cadre d'autonomie et de responsabilisation accrues en renforçant et en contractualisant le pilotage du système éducatif et des écoles »
Extrait de l'Avis Nr. n°3 (FW-B, 2016, p.11)

- Mécanisme formel de **responsabilisation des agents** (Cattonar et Dupriez, 2019 et 2020; Renard & Lothaire, 2022; Renard, 2024) par l'instauration du dispositif de pilotage par les résultats, le décret «Pilotage» 2018.

2.1 Accountability

- **Réformes** inspirées par les préceptes du *New Public Management* (NPM) (Hood, 1991 ; Bezes, 2005) pour une gestion plus efficace de la *res publica*
- **Principes** : décentralisation, contrôle de la bureaucratie, rationalisation des services, régulation par les résultats des services publics, (Mons, 2009), redevabilité sur base d'indicateurs mesurant la performance, réflexivité dans une visée d'amélioration (Demazière et al., 2013; Eyraud, 2013)
- Cette tendance se traduit par une série de changements dans les systèmes éducatifs présentant un « **tronc commun global** » et des « **spécificités propres** » aux entités éducatives (Wahlström & Sundberg, 2018 : Rika et Friant, 2023)

2.2 Accountability : responsabilisation, reddition des comptes, imputabilité

« **L'accountability** peut être assimilée à **toute forme de justification** à travers laquelle **un acteur rend compte de ses actions**, car il doit « répondre » de ses actes et des conséquences. C'est donc une manière pour l'acteur **d'assumer sa responsabilité** (morale, civile, professionnelle) par rapport à diverses normes sociales, civiles ou professionnelles et d'en **justifier le caractère approprié** en clarifiant leur sens ou leur contexte. »

(Maroy, 2021, p. 37)

2.3 Accountability policy en FW-B

Avant le PACTE

Logique d'accountability douce

- **Compliance avec les standards curriculaires communs**
- **Dispositif d'évaluation « diagnostic »**
- **Pas de système d'incitants et/ou de sanctions**

(Maroy & Voisin, 2014 ; Renard & al., 2021)

Avec le PACTE

Logique d'accountability réflexive & douce

- Dispositif de contractualisation (Contrat d'objectifs – Plans pilotage)
- Logique « combinée » entre professionnalisation (réflexivité) des enseignants et responsabilisation envers les résultats de l'établissement

(Maroy, 2013 ; Renard, 2024)

2.3 Accountability policy en FW-B

Avant le PACTE

Logique d'accountability douce

- Compliance avec les standards curriculaires communs
- Dispositif d'évaluation « diagnostic »
- Pas de système d'incitants et/ou de sanctions

(Maroy & Voisin, 2014 Renard & al., 2021)

Avec le PACTE

Logique d'accountability réflexive & hybride

- Dispositif de contractualisation (Contrat d'objectifs - Plans pilotage)
- Logique « combinée » entre professionnalisation réflexivité des enseignants et «responsabilisation envers les résultats de l'établissement

(Maroy, 2013 ; Renard, 2024)

2.4 Accountability policy FW-B vs ailleurs



L'accountability de type réflexif et hybride (Renard, 2024)

- S'appuie sur la réflexivité des acteurs, possibilité de sanctions à l'égard des établissements, recours fébrile
- Se distingue des politiques de reddition des comptes *high-stake* dans les pays anglo-saxons (USA, UK)
- Aux USA *No Child Left Behind* (NCLB) en 2001 puis *Every Student Succeeds Act* (ESSA) en 2015 tient l'école pour responsable des résultats des étudiants en référence à des standards impliquant des **incitants** ou **des sanctions appliqués** pour les établissements (Maroy, 2021; Hulme et al., 2023)

3.1 Formation initiale des enseignants : couplage recherche – réflexivité

La RFIE - logique de professionnalisation réflexive par la masterisation ambitieuse de former un professionnel :

- doté de compétences de haut niveau académique
- jouissant d'une certaine réflexivité et autonomie (Schön, 1983)
- articulant étroitement savoirs académiques et pratiques proches de la pratique (Lang, 1996, Tardif, 2003)
- intégrant les résultats de la recherche en éducation
- promouvant une **pratique réflexive** et **collégiale** » (Cattonar et Dupriez, 2019)

3.1 Formation initiale des enseignants : couplage recherche – réflexivité

Une formation proche de la pratique visant à faire acquérir aux futurs enseignants les compétences du **praticien réflexif** et **éclairé** capable de :

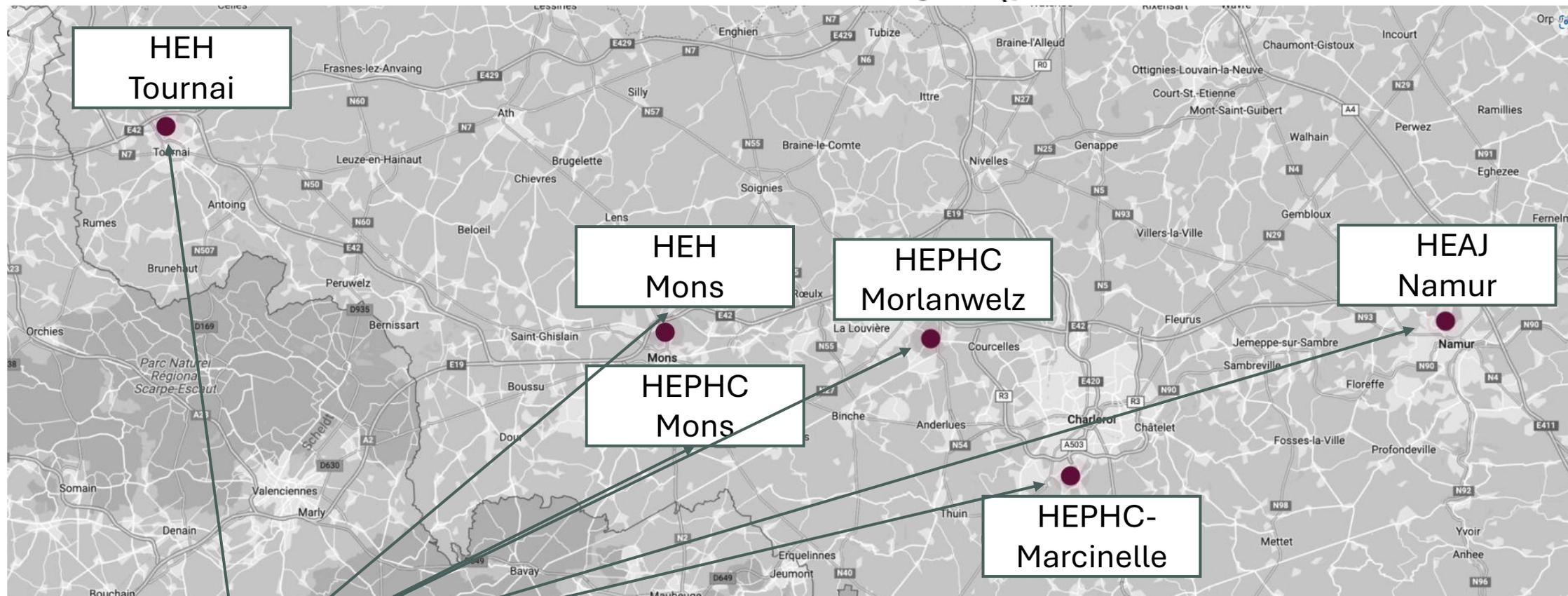
“[...] lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle [...]” FW-B, 2021, art.5, §1. [...] FW-B, 2021, art.5, §1.

3.1 Formation initiale des enseignants : couplage recherche – réflexivité

Une formation proche de la pratique visant à faire acquérir aux futurs enseignants les compétences du **praticien réflexif** et **éclairé** capable de :

“[...] mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d’en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d’efficacité et d’équité [...]” FW-B, 2021, art.5, §1.

3.2 Implémentation du couplage recherche – réflexivité au sein du Consortium GOProf!



3.2 Implémentation du couplage recherche – réflexivité au sein du Consortium GOProf!

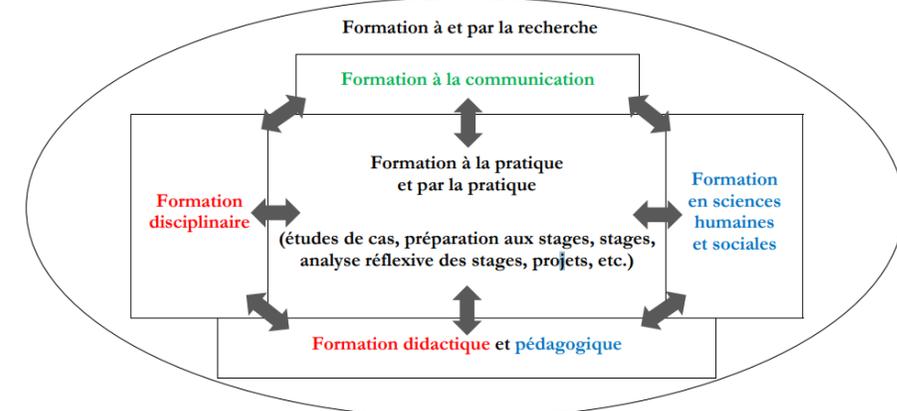
Cours dispensés par l'UMONS axe à et par la pratique

- BAB1 : séminaire d'analyse des pratiques professionnelles – observation
- BAB2 : séminaire d'analyse des pratiques professionnelles – simulation (micro-enseignement)
- BAB3 : séminaire d'analyse réflexive

Les 6 axes de formation proposés par GT4O cité par Lothaire et al., 2022)

Cours dispensés par l'UMONS axe à et par la recherche

- BAB1 : initiation à la recherche en éducation
- BAB2 : question approfondie en éducation
- BAB3 Communication scientifique



Source : GT4O Formation initiale, « Propositions pour une réforme des formations initiales des enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles », 2016.

3.2 Implémentation du couplage recherche – réflexivité au sein du Consortium GOProf!

Cours dispensés par l'UMONS axe à et par la pratique

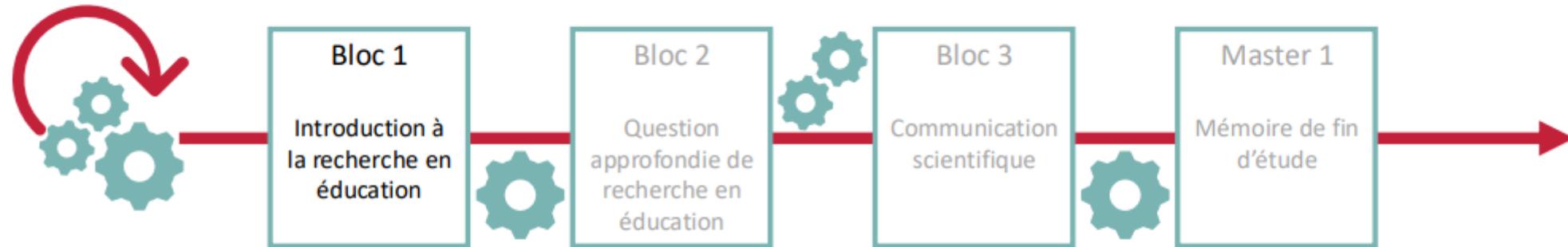
- BAB1 : séminaire d'analyse des pratiques professionnelles – observation
- BAB2 : séminaire d'analyse des pratiques professionnelles – simulation (micro-enseignement)
- BAB3 : séminaire d'analyse réflexive

Cours dispensés par l'UMONS axe à et par la recherche

- BAB1 : initiation à la recherche en éducation
- BAB2 : question approfondie en éducation
- BAB3 Communication scientifique

3.2 Implémentation du couplage recherche – réflexivité au sein du Consortium GOProf!

Cours dispensés pour l'axe à et par la recherche

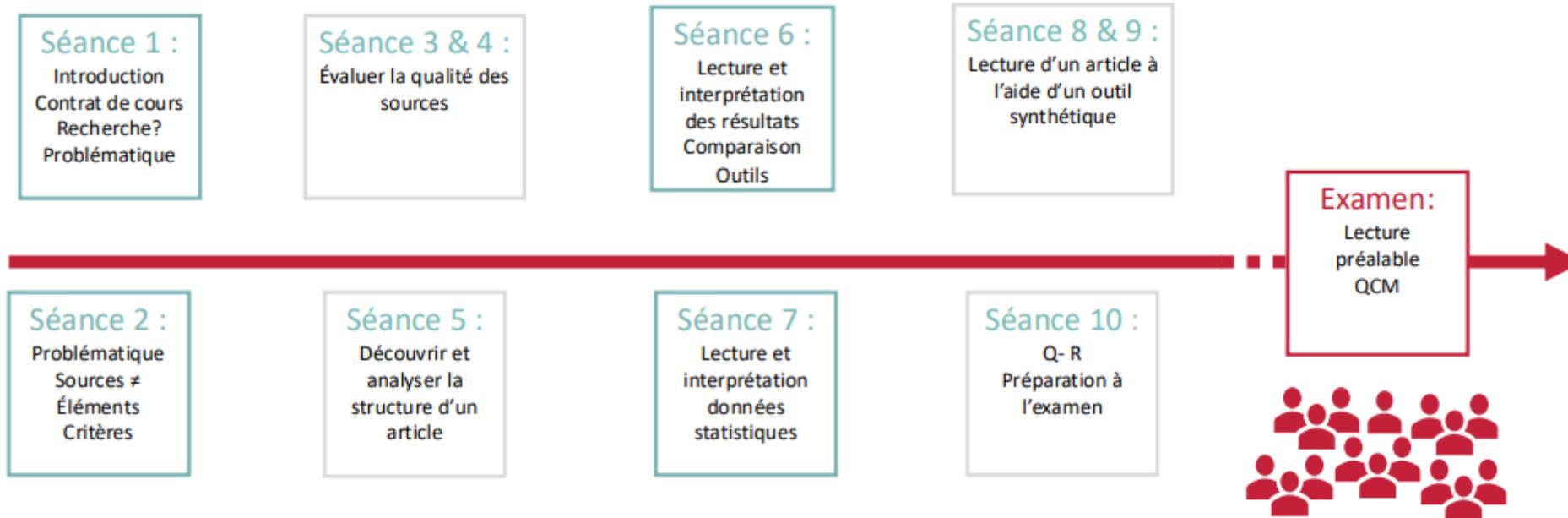


Extrait du contrat de cours d'introduction à la recherche en éducation de
du service PEME, 2024-2025)

Geralda Rika, Leurs Mélanie, Olivier Maes, Sandrine Lothaire et Dachet Dylan

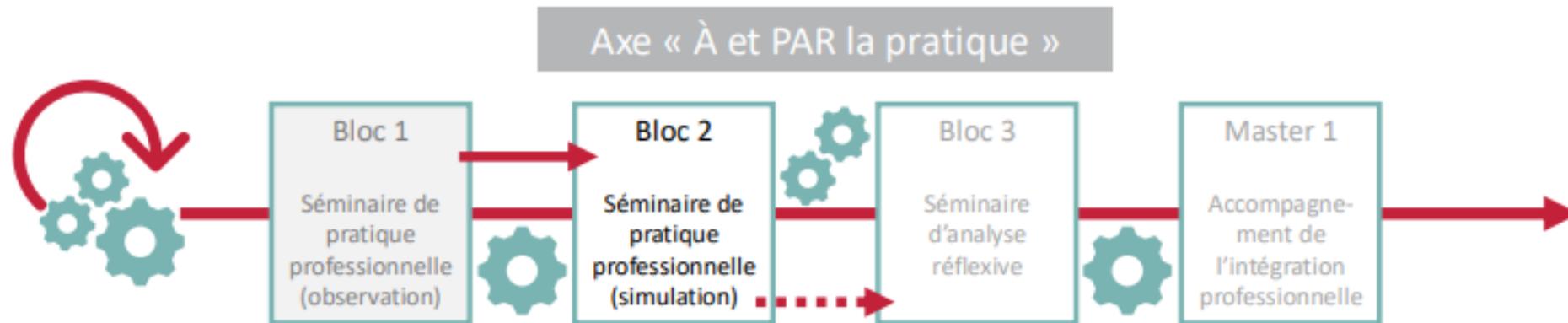
3.2 Implémentation du couplage recherche – réflexivité au sein du Consortium GOProf!

Cours dispensés pour l'axe à et par la recherche



3.2 Implémentation du couplage recherche – réflexivité au sein du Consortium GOProf!

Cours dispensés pour l'axe à et par la pratique

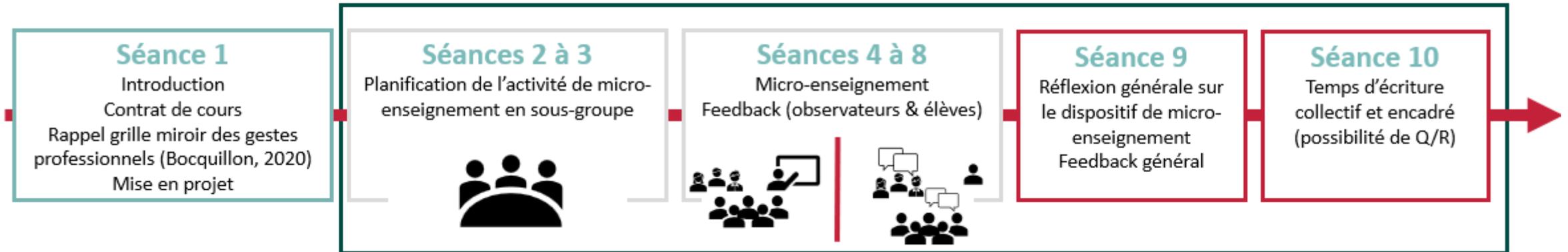


(Extrait du contrat de cours Séminaire des pratiques professionnelles du service PEME, 2024-2025)

Geralda Rika, Leurs Mélanie, Olivier Maes, Sandrine Lothaire et Dachet Dylan

3.2 Implémentation du couplage recherche – réflexivité au sein du Consortium GOProf!

Cours dispensés pour l'axe à et par la pratique



(Extrait du contrat de cours Séminaire des pratiques professionnelles du service PEME, 2024-2025)

Geralda Rika, Leurs Mélanie, Olivier Maes, Sandrine Lothaire et Dacht Dylan

3.2 Implémentation du couplage recherche – réflexivité au sein du Consortium GOProf!

Axe à et par la recherche

- Formation à la méthodologie, et aux outils de la recherche en éducation et en didactique
- Formation à une lecture critique de recherches
- Critique : sources, médias, typologie de documentation
- Découverte de l'article scientifique, introduction aux indices statistiques de base...



Axe à et par la pratique

- Articulation théorie-pratique mobilisant une observation outillée et validée par la recherche de l'action pédagogique (gestes professionnels)
- Analyse des comportements observables par la vidéoscopie
- Régulation étayée par la recherche

Compétences du praticien réflexif

4. En guise de conclusion

Des futurs professionnels « **consomma(c)teurs** » en éducation

A travers le continuum de la formation le couplage recherche et réflexivité ambitionne de former des enseignants **capables de** :

- réfléchir en mobilisant la recherche en éducation afin d'alimenter et de réguler la pratique -> expertise du praticien réflexif (Schön, 1983 : Wentzel, 2012, Derobertmeasure, 2012)
- réagir dans un univers professionnel d'accountability et d'agir de manière responsable et collégiale (Maroy, 2013; Renard 2024)
- enseigner à enseigner ces compétences critiques et analytiques aux futurs citoyens dans un monde de plus en plus interconnecté

4. En guise de conclusion

Des futurs professionnels « consomma(c)teurs réflexifs en éducation



Questionnaire sur la professionnalisation des futurs enseignants par la formation

Ce questionnaire s'adresse aux étudiants inscrits dans un Master en Enseignement toutes sections confondues.

4. En guise de conclusion

Des futurs professionnels « consomma(c)teurs réflexifs en éducation

- Suivi d'une cohorte d'étudiants inscrits en Master en Enseignement (section 1 -> 3) GoProf!
- Récolte des perceptions sur l'état et l'évolution du processus de professionnalisation



7 dimensions

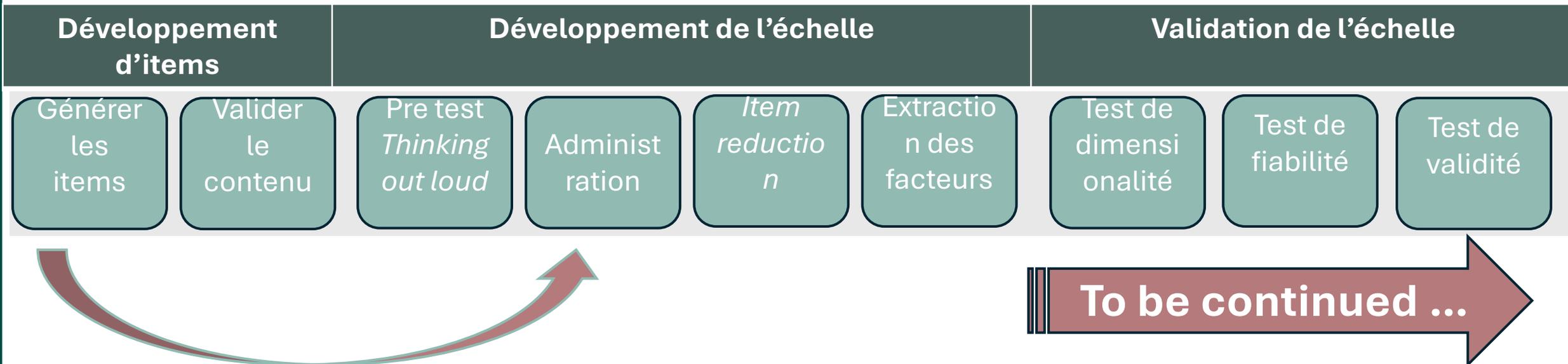
Perception RFIE, développement des compétences RFIE, autonomie

Développement des compétences, valorisation de la profession, identité professionnelle, culture professionnelle (Belisle et al., 2022)

4. En guise de conclusion

Des futurs professionnels « consomma(c)teurs réflexifs en éducation

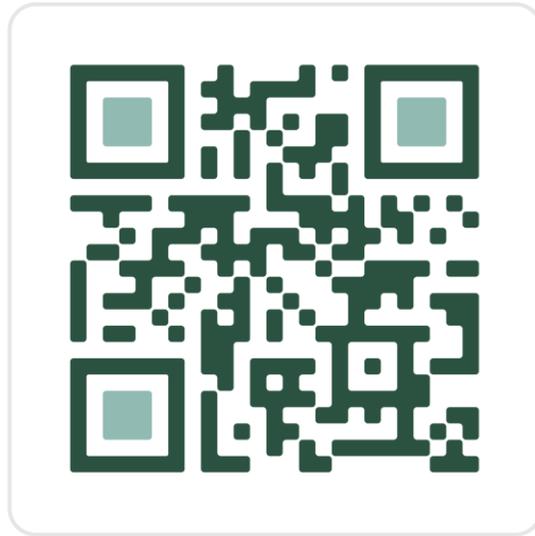
- Administration actuellement auprès de 112 étudiants.
- Méthodologie (Boetaeng et al., 2018)



Merci pour votre attention !



Geralda Rika geralda.rika@umons.ac.be
Mélanie Leurs melanie.leur@umons.ac.be
Olivier Maes olivier.maes@umons.ac.be
Sandrine Lothaire sandrine.lothaire@umons.ac.be
Dylan Dachtet dylan.dachtet@umons.ac.be



Références